CTM Installateur en Equipements Electriques (IEE) – F/H

Mis à jour le 29 mai 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations sous certaines conditions).
- Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH), sportifs de haut niveau, ou ayant un projet de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme.

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus (dérogations possibles)

Rythme

Alternance

Durée en centre

24 mois

Validation

- **CTM Installateur en Equipements Electriques**
  Diplôme de niveau 3 délivré par la Chambre des métiers et de l'Artisanat
  RNCP40922

L'inscription à la formation se fait pour la totalité du référentiel. En cas de validation partielle, les blocs de compétences validés sont acquis.

Modalités d'évaluation

- Epreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation (CCF)

Modalités de suivi

Possibilité de validation par blocs de compétences

Vous êtes âgé de 15 à 29 ans révolus ? Vous souhaitez obtenir un diplôme en travaillant ?

Objectifs professionnels

Le **titulaire du CTM Installateur en Equipements Electriques** est un ouvrier qualifié chargé d'assurer l'installation d'équipements électriques et leur maintenance. Il évolue sur des chantiers intérieurs et extérieurs.

Ses **principales missions** sont :

- Déterminer l'outillage, le matériel et les matériaux
- Enlever les équipements anciens
- Installer, raccorder et mettre en service des appareillages
- Intervenir en cas de panne d'une installation
- Effectuer des réparations et vérifier le bon fonctionnement de l'installation après son intervention
- Conseiller le client quant à l'utilisation des appareillages et le choix de produits

Le titulaire du CTM Installateur en Equipements Electriques **évolue principalement en entreprise artisanale du secteur du bâtiment (moins de 20 salariés). Il peut également travailler dans des entreprises industrielles ou publiques (service entretien/maintenance).**

Contenu

- **Domaines professionnels**
  Production
  Préparation du travail
  Ouverture de chantier
  Exécution du travail
  Suivi et contrôle du chantier
  Clôture du chantier
- **Domaines transversaux**
  Relations commerciales
  Perception des coûts
  Communication interne
  Organisation du travail

Modalités pédagogiques

- Formation en alternance
- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maitre d'apprentissage

Profil des intervenants

- Enseignants formateurs du CFA académique

Les plus

CTM Installateur en Equipements Electriques (IEE) – F/H

Non

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP40922
- Formacode : 24066
- Code NSF : 255
- Code ROME : F1602

Taux de réussite 2025 : 67%

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d’accès

- Pré-inscription en ligne : https://cfa-ac-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription
- La date de début en entreprise ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d’exécution du contrat. La date de début au CFA ne peut être postérieure de plus de 3 mois au début d’exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Financements possibles

- Formation 100% prise en charge par l’OPCO (aucun frais à la charge de l’apprenti)

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Electricien
- Electrotechnicien

Poursuite d’études :

- Diplôme, titre ou certificat de niveau 4

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l’analyse de vos besoins spécifiques et l’adaptation de votre formation.
Contact : missionhandicap@cfa-academique.fr

Réseau

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth
  67000 STRASBOURG
- info@cfa-academique.fr
- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academique.fr
- SIRET : 18671553800044